



PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de MERRIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'E.A.R.L LAUWERIE WEILLAERT - siège social : 267, rue Neuve à 59270 MERRIS - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour l'agrandissement d'un élevage avicole, la création d'une unité de compostage des effluents d'élevage et l'implantation de serres à MERRIS.

2111-1 Volailles, gibier à plumes (activité d'élevage, vente, etc. de) à l'exclusion d'activités spécifiques visées à d'autres rubriques

3660-a Élevage intensif de volailles ou de porcs

2102-2-a Porcs (activités d'élevage, vente, transit etc., de) en stabulation ou en plein air

L'épandage se fera sur les communes MERRIS, BAILLEUL et LE DOULIEU.

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact du 25 janvier 2018 et de l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale émis le 23 janvier 2018 (MRAE 2017-2198)

L'enquête publique se déroulera dans la commune de MERRIS **du 16 avril 2018 au 24 mai 2018 inclus.**

Monsieur Pascal GREGOIRE Pascal, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **MERRIS** au lieu de consultation du dossier le :

Lundi 16 avril 2018 de 9 heures à 12 heures
Samedi 28 avril 2018 de 9 heures à 12 heures
Jeudi 24 mai 2018 de 9 heures à 12 heures

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie de MERRIS, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Ressources & Développement – Tél. : 03.28.40.81.19 contact@ressources-et-developpement.com

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de MERRIS, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi que dans les mairies de MERRIS, STRAZEELE, PRADELLES, CAESTRE, FLETRE, METEREN, BAILLEUL, VIEUX-BERQUIN et LE DOULIEU pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.